CONSEIL DE PARIS

Groupe les Républicains

Séance du Conseil de Paris des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015

Vœu présenté par Valérie Montandon et les élus du groupe les Républicains

Relatif au réaménagement de la Halle Beauvau du marché d'Aligre

Le Conseil de Paris,

Considérant que les marchés couverts alimentaires parisiens constituent une part importante du patrimoine de la Ville sur le plan architectural et que la Halle du marché Beauvau bâtie en 1843 est inscrite au titre des monuments historiques ;

Considérant que les marchés couverts alimentaires participent pleinement à la vie économique et social et que le marché d'Aligre est le seul de la capitale à se tenir six jours sur sept ;

Considérant que le marché Beauvau est un des lieux d'échange, de rencontre, d'animation de nos quartiers, mais aussi d'attractivité touristique ;

Considérant que le marché couvert de la place d'Aligre a été en partie détruit par un incendie le 5 juillet 2015 et qu'une réorganisation du marché s'est imposée et que les travaux de réparation sont toujours en cours ;

Considérant que la Halle actuelle bénéficie d'une charpente à une hauteur sur plafond permettant de projeter la construction d'un étage sans modifier la structure du toit ;

Considérant que des villes comme Florence, Lyon, Marseille ont su organiser autour de leurs marchés alimentaires couverts des lieux de vie avec une restauration et des lieux de rencontres et de dégustation ;

Considérant que le 12eme arrondissement comprend de nombreuses écoles d'architecture et des métiers d'Art comme l'école Boulle par exemple et de nombreux artisans notamment au faubourg Sait Antoine et le Viaduc des Arts ;

Considérant que le quartier d'Aligre est un lieu de renommée internationale particulièrement prisée de l'activité touristique.

Sur proposition de Valérie Montandon et l'ensemble des élus du groupe les Républicains

Émet le vœu :

- **que la Maire de Paris lance un concours d'architecte en partenariat avec les écoles d'architecture et des métiers d'Art et les architectes du 12eme sur le réaménagement de la Halle du marché Beauvau avec pour objectif la création d'un lieu de convivialité à l'étage.**